

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du vendredi 27 juillet 2012

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30, donne lecture des procurations et procède à la nomination du secrétaire de séance.

Secrétaire de séance : Françoise MAILLE

Ordre du jour :

- Ouverture d'une ligne de trésorerie
- Subventions exceptionnelles

Questions diverses

1 – Ouverture d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Maire rappelle que pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la commune, il est opportun de recourir à une ligne de Trésorerie d'un montant de 200 000 €. Il propose d'accepter la proposition de contrat suivante :

Prêteur	La Banque Postale
Nature du produit	Ligne de Trésorerie utilisable par tirages
Montant de la ligne de Trésorerie	200 000 EUR
Durée du contrat	364 jours
Date d'effet du contrat	03/09/2012
Date d'échéance du contrat	02/09/2013
Taux applicable	Eonia (0,60 il y a quelques jours) + 2,15 %
Base de calcul	Exact / 360 jours
Commission d'engagement	1 500,00 euros
Commission de non utilisation	0,55 %
Taux Effectif Global (TEG)	3,290 %
Modalités d'utilisation	Tirages/Versements Procédure de Crédit d'Office privilégiée Montant minimum 10 000 euros pour les tirages Date de réception de l'ordre en J avant 15h30 pour exécution J+1

Pour : Unanimité

2 – Subventions exceptionnelles

Monsieur le Maire fait part de quatre demandes de subventions exceptionnelles :

1 - **Le tennis de table Caix-Rosières** pour l'achat d'une nouvelle table.

Monsieur le Maire propose de voter une subvention de 350 euros.

Pour : Unanimité

2 - **L'Amicale du personnel communal** en remboursement des frais de la soirée du 13 juillet 2012 pour un montant de 757 € (sono + repas servis aux musiciens et aux sapeurs-pompiers)

Monsieur le Maire propose de voter une subvention de 757 euros.

Pour : Unanimité

Monsieur le Maire souhaiterait que les associations rosiéroises participant aux manifestations subviennent à leurs frais de repas.

3 - **Les Fantasy's Twirling Bâton** pour avoir participé à un stage d'entraînement et de perfectionnement d'une semaine en juillet. Coût : 1200 € pour 8 athlètes

Monsieur le Maire propose de voter une subvention de 150 euros.

Pour : Unanimité

4 - **L'Amicale des anciens et anciennes élèves de Rosières** pour avoir participé au championnat de France les 10 et 11 mars. Coût : 360 € de frais + carburant + péage

Monsieur le Maire propose de voter une subvention de 150 euros.

Pour : Unanimité

Questions diverses :

Monsieur CANNAERT s'enquiert du désherbage des terrains en friche.

Monsieur le Maire dit qu'en effet, certains terrains privés ne sont pas entretenus.

Monsieur GLACHANT indique qu'un courrier a été envoyé aux propriétaires concernés.

Monsieur PROUILLE ajoute que certains jardins ne sont pas entretenus non plus.

Monsieur RUCKEBUSCH demande si, certains soirs de manifestations comme le 13 juillet, l'éclairage public peut rester allumé au-delà de minuit.

Monsieur GLACHANT explique que, ce soir-là, l'éclairage a été éteint par le policier municipal pour remédier à certains problèmes de désordre public.

Monsieur GLACHANT ajoute que le personnel communal fait beaucoup d'efforts pour l'entretien et le fleurissement de la ville.

Monsieur le Maire abonde dans ce sens.

Madame ROUVROY indique que les enfants des centres de loisirs paraderont le jeudi 2 août à partir de 18h au départ de la salle polyvalente.

Les centres ont accueilli 350 enfants dans les 3 centres de Rosières, Méharicourt et Harbonnières. Les enfants ont énormément apprécié les activités proposées, notamment le baptême de l'air à Glisy. Elle précise que ces sorties sont gratuites.

D'autre part, elle indique que des femmes sont désormais intégrées au chantier d'insertion.

Monsieur le Maire clôture la séance à 21h.